



Conseil du GEM l'Eclaircie  
du vendredi 25 mars 2022, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe vaccinal) :

Stéphane Chauvin  
Fabien Degoul  
Armelle Krug  
Thierry Lacour  
Patrice Lefebvre  
Patrick Lopez

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu diffusé aux membres et partenaires médico-sociaux et institutionnels du GEM l'Eclaircie

Radimiro Martinez  
Youssef Mouchit  
Philippe Nazombo  
Laurent Nicolas  
Doris Patou, Administratrice  
Florence Rettab  
Claire Szmiedt

-----

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.



## Relevé des points abordés :

### 1 – Education Populaire du GEM l'Eclaircie -

Les membres du GEM souhaitant participer au recrutement et à l'Education (Discipline Positive) Populaire des jeunes au sein du GEM l'Eclaircie, peuvent, s'ils le souhaitent, suivre la formation gratuite « engagements jeunesse » proposée aux associations par le Fond de Développement à la Vie Associative (FDVA) en lien avec la DRAJES Île de France, à Nanterre, le samedi 11/06/22, de 9h30 à 15h30.

Objectifs de cette formation :

- ✓ Comprendre la participation des jeunes dans les associations d'Education Populaire
- ✓ Identifier les différentes formes de mobilisation des jeunes dans les associations
- ✓ Instituer la place des jeunes par différents parcours d'engagement

Sont intéressés par la formation : Claire Szmiedt, Fabien Degoul et Florence Rettab

#### o La Discipline Positive

La Discipline Positive pratiquée (avec succès par Marie-Véronique Luneau depuis 1962 sur elle-même + sa Fille + son Fils + sa Petite-Fille + son Compagnon + ses partenaires). au GEM l'Eclaircie par Marie-Véronique Luneau, est une méthode (ni permissive, ni punitive) d'encadrement (éducation et management) s'adressant aux parents, aux enseignants, aux éducateurs et aux managers, basée sur trois fondamentaux :

- ✓ La bienveillance
- ✓ L'encouragement
- ✓ La fermeté

Cette démarche encourage le développement de compétences sociales dans un esprit de respect mutuel au sein des familles, des écoles, des entreprises et des communautés.

L'interprétation du mot « discipline » variant selon les personnes et les cultures, il apparaît opportun d'en redéfinir le sens :

**Discipline** : La discipline a pour vocation d'accompagner, avec des repères et un cadre.

**Positive** : Il s'agit d'ouvrir son esprit pour voir les difficultés ou les erreurs comme des opportunités d'apprentissage.



La Discipline Positive offre :

- ✓ aux membres du GEM l'Eclaircie, l'opportunité de :
  - S'ouvrir (à soi et aux autres)
  - Communiquer les uns avec les autres
  - Se sentir connectés les uns aux autres
  - Contribuer aux activités et au fonctionnement du GEM
  - Développer un sentiment d'appartenance et d'importance au sein du GEM
  - Aider les autres membres et citoyens
  - Progresser sur le plan individuel, conjugal, familial, collectif et sociétal
  
- ✓ au GEM l'Eclaircie, la possibilité de :
  - S'ouvrir à tous (sans aucune discrimination)
  - Se développer
  - Nouer de nouveaux partenariats
  - Recruter de nouveaux membres et bénévoles de tous âges

Cette approche permet d'enseigner des compétences sociales et des compétences de vie essentielles :

- ✓ Le respect et l'estime de soi (et des autres)
- ✓ l'attention (à soi et aux autres)
- ✓ L'écoute (de son corps et des autres)
- ✓ Le contrôle de soi
- ✓ L'autodiscipline
- ✓ La patience
- ✓ L'empathie
- ✓ La compassion
- ✓ Le courage d'être imparfait
- ✓ L'envie d'apprendre
- ✓ Le sens des responsabilités
- ✓ La coopération (au sein du GEM l'Eclaircie et à l'extérieur)
- ✓ Le dialogue efficace
- ✓ L'honnêteté
- ✓ La politesse
- ✓ L'autonomie
- ✓ L'entraide mutuelle, au sein du GEM l'Eclaircie et à l'extérieur
- ✓ La solidarité, au sein du GEM l'Eclaircie et à l'extérieur
- ✓ La résolution de problèmes, ensemble
- ✓ La capacité à participer à la vie sociale (du GEM l'Eclaircie et à l'extérieur du GEM)



## o L'intelligence émotionnelle

De nombreuses recherches en neurosciences le confirment : les émotions sont intimement liées à :

- ✓ La réflexion
- ✓ La prise de décision
- ✓ Les comportements des individus entre eux et face aux événements interagissant avec eux

Bien qu'il ne s'agisse encore que d'un joli concept pour trop d'entreprises, la prochaine décennie sera marquée par l'application réelle des avancées en neurosciences et des recherches sur le comportement.

C'est pourquoi, l'intelligence émotionnelle est une aptitude managériale essentielle à développer, pour comprendre nos émotions (et celles des autres) et réguler nos actions et relations (comme celles des autres).

Aujourd'hui, dans un contexte de transformations et d'évolutions constantes, le type de management requis est collaboratif et agile :

- ✓ L'intelligence collective
- ✓ La créativité
- ✓ L'innovation

sont les piliers des entreprises durables (et les entreprises ne sachant pas instaurer cette dimension dans leur environnement perdent leur avantage concurrentiel et engendrent d'importantes pertes financières).

### **Comment inspirer Créativité et Innovation et générer une culture d'intelligence collective ?**

Pour prendre conscience de notre influence positive sur notre équipe, il est nécessaire de prendre conscience de nos propres émotions en société et notamment en milieu professionnel.

L'intelligence émotionnelle développe 4 aptitudes :

- ✓ **La conscience de soi** = la capacité d'accueillir nos émotions, de reconnaître leurs effets sur les autres et de construire une image positive de nous-mêmes.
- ✓ **La gestion de soi** (ou maîtrise de soi) consiste à gérer ses émotions et à contrôler ses impulsions (celui qui ne peut se gérer lui-même ne peut gérer personne). C'est la capacité d'agir de manière responsable et réfléchi. Cette aptitude permet d'inspirer la confiance et d'avoir de l'aisance (y compris face aux difficultés)



- ✓ **La conscience d'autrui** (ou empathie) est la capacité de considérer les autres avec sensibilité et d'interagir avec les autres en tenant compte de leur état émotionnel
- ✓ **La gestion des relations** (ou aptitudes sociales) est l'habileté à gérer les conflits par la collaboration de manière à respecter les compétences, la place et le rôle de chacun.

Les **aptitudes sociales** permettent de :

- ✓ Générer de l'influence auprès de ses pairs
- ✓ Construire et développer des réseaux (d'affaires...)
- ✓ Convaincre
- ✓ Définir des objectifs communs

#### o **Le leadership conscient**

Le leadership conscient est le résultat d'un long travail interpersonnel (et non une compétence en soi).

Comme le disait Gandhi : « *Le plus grand voyageur n'est pas celui qui fait 10 fois le tour du monde, mais celui qui a fait 1 seule fois le tour de lui-même* ».

Le leader conscient (de son pouvoir, de ses paroles, de ses actes et de leurs impacts) perçoit et comprend ses émotions (ainsi que celles des autres) pour combler les besoins et contribuer à la réussite de son équipe.

La bienveillance du leader conscient, observable dans ses gestes et perçue à travers ses paroles, est ressentie par les autres (qui progressent à son contact).

## 2 – **Nouveau partenariat avec le Centre Social et Culturel de Sceaux –**

Motivé par le **management collaboratif** et l'**Education Populaire** (Discipline positive) pratiqués au GEM l'Eclaircie par Marie-Véronique Luneau Déléguée Générale, permettant aux adhérents du GEM de **se développer sur le plan personnel, conjugal, familial, collectif et sociétal et de progresser**,

le CSCB (Centre Social et Culturel des Blagis, situé 2 rue du Docteur Roux, à Sceaux) a été reçu, à leur initiative, par Marie-Véronique, le 15/03/22 et nous adressera, pour adhésion au GEM, certains de ses membres, notamment les parents (en charge de l'éducation de leurs enfants) intéressés par le management et l'Education Populaire du GEM l'Eclaircie, appliqués par Marie-Véronique, suivant sa méthode d'éducation et de management ni permissifs, ni punitifs.

Lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges favorisant les liens familiaux et sociaux, ouvert à tous (sans discrimination), le CSCB, offre des animations, activités et services (à finalité sociale, familiale et pluri-générationnelle) payants, pour une adhésion annuelle de 18 €.

### 3 – Management collaboratif (pratiqué par Marie-Véronique Luneau, au GEM l'Eclaircie)

Le management collaboratif est un mode de gestion (des entreprises et associations, notamment) bénéficiant de nombreux avantages :

- ✓ Transversalité des échanges
- ✓ Simplification des rapports hiérarchiques
- ✓ Organisation plus souple (prise des décisions rapide et simplifiée)
- ✓ Implication réelle des équipes

Le management collaboratif est basé sur un système de **hiérarchie horizontale**, où les membres de différents services collaborent et sont acteurs des projets qu'ils ont en charge, sous l'autorité de leur hiérarchie (accompagnant, suscitant et validant leur créativité/innovation) réalisant des bénéfices (humains et financiers).

#### ✓ Des avantages sur le plan humain

Ces avantages permettent aux collaborateurs de se sentir bien **plus impliqués** dans l'entreprise ou l'association et leur insufflent un **regain de motivation**. Grâce à la confiance que leurs supérieurs et leurs pairs placent en eux, ils mènent plus facilement leurs projets à bien et se sentent valorisés. Cette configuration renforce également la proximité entre les équipes et les managers, qui avancent ensemble sur **des projets en parfaites collaboration et harmonie**.

#### ✓ Une amélioration de la performance (humaine et financière)

Ce mode de travail collaboratif entraîne bien évidemment des avantages liés à la performance. Si les salariés (ou les membres d'associations) se sentent plus épanouis et valorisés, ils améliorent irrémédiablement leur productivité et remplissent plus facilement et plus rapidement leurs objectifs. Cette performance se voit même boostée par l'intelligence collective, décrite par le philosophe Pierre Lévy comme *"une intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences"*.

C'est en développant l'**intelligence collective** que les groupes de travail avancent ensemble et se basent sur la **coopération et l'entraide** pour mener à bien leurs projets.

#### ✓ Avantages organisationnels

**Gains de temps, d'efficacité et de proactivité**, en supprimant les niveaux intermédiaires et les process de validation (aux multiples, contre-productives et inutiles couches hiérarchiques).



✓ **Comment appliquer concrètement le management collaboratif ?**

Un tel management ne peut s'effectuer sans l'implication du manager.

Son rôle est important et ses missions, multiples.

S'il veut atteindre ses objectifs et développer son entreprise ou son association, le manager doit s'assurer que l'ensemble des collaborateurs comprend et adhère à :

- Son organisation
- Son engagement
- Son état d'esprit (bienveillance, encouragement et fermeté)
- Leur implication (au sein de l'organisation et des projets)
- Les réalisations de chacun

✓ **Les compétences clés pour parvenir à mettre en place un management collaboratif**

Au-delà des compétences purement théoriques et de gestion, le management collaboratif fait ainsi appel à d'autres ressources, qui permettent au manager de parfaitement accompagner et orienter ses équipes :

- La **bienveillance**, aujourd'hui reconnue comme un atout inévitable dont les managers doivent faire preuve
- L'**intelligence émotionnelle**, s'agissant de savoir gérer ses propres émotions pour mieux comprendre et prendre en compte celles des autres, respecter et valoriser les compétences de chaque collaborateur et s'assurer qu'il prend la place qui lui est due dans le projet.

pour :

- Coacher les collaborateurs
- Révéler le meilleur d'eux-mêmes
- Animer, dynamiser et encadrer la proactivité des équipes
- Atteindre les objectifs individuels et collectifs (humains et financiers)

Le **volet humain** reste ainsi un pilier fondamental du management collaboratif, et le responsable doit mettre un point d'honneur à instaurer et alimenter une dynamique positive, où prônent le respect, l'écoute, la bienveillance et l'entraide.

Si le manager tient un rôle de coordonnateur faisant preuve de psychologie (cherchant et trouvant les solutions conduisant vers un équilibre et une harmonie dans les relations entre les collaborateurs ou entre les membres et leur hiérarchie, notamment), cela implique pour lui de **savoir anticiper** les risques et les réussites des projets, pour parer à toutes les éventualités et être toujours plein de nouvelles ressources (humaines et financières).



### ✓ **Le management collaboratif en bref**

Le management collaboratif permet de :

- Gérer la performance, la créativité et l'innovation des équipes, des entreprises et des associations, notamment (donc de la France)
- Impliquer les parties prenantes
- Booster la productivité (sur le plan humain et financier) des collaborateurs, des entreprises et des associations, notamment (donc de la France) !

Si les managers sont suffisamment psychologues (écoute, confiance et engagement d'eux-mêmes et des autres), ils sauront instaurer et entretenir la bonne dynamique.

### ✓ **La démocratie libérale**

Une démocratie libérale est une démocratie représentative dans laquelle la capacité des élus à exercer un pouvoir de décision est soumise à la règle de droit et est généralement encadrée par une constitution qui met l'accent sur la protection des droits et libertés des individus, posant ainsi un cadre contraignant aux dirigeants.

Une démocratie libérale peut prendre diverses formes constitutionnelles.

Elle peut reposer sur une république, comme **en France**, en Allemagne, en Inde, en Irlande, en Italie ou aux États-Unis, ou bien sur une monarchie constitutionnelle, comme au Japon, en Espagne, aux Pays-Bas, au Canada ou au Royaume-Uni.

Le régime peut être présidentiel (Argentine, Brésil, Mexique, États-Unis), semi-présidentiel (**France** et Taïwan), ou parlementaire (Australie, Canada, Inde, Nouvelle-Zélande, Pologne, Pays-Bas ou Royaume-Uni).

Ainsi, sont généralement associés à la démocratie libérale un certain nombre de principes et de valeurs, qui se rapportent soit aux principes de la représentation démocratique, soit aux principes du libéralisme (y compris du libéralisme économique), parmi lesquels :

- L'existence d'un État de droit
- L'élection des représentants, aujourd'hui le plus souvent par le suffrage universel direct, avec le principe : un citoyen = une voix (égalité politique)
- La recherche de l'intérêt général et le respect de la volonté générale (ceux-ci étant néanmoins généralement définis par les dirigeants eux-mêmes; de plus, volonté et intérêt général, en plus d'être des notions abstraites, peuvent apparaître comme possiblement conflictuelles)
- L'égalité des droits (ou égalité face à la loi)





- La garantie des libertés fondamentales, soit, généralement, le respect des droits de l'homme; notamment la liberté de conscience et de culte, la liberté d'expression et de la presse, la liberté de réunion, d'association (celle-ci impliquant le multipartisme, et de circulation, ou encore le droit de propriété et, pour ce qui est des démocraties libérales contemporaines, la liberté de commerce (libre-échange)...

#### 4 – Bénévoles du GEM l'Eclaircie –

Au sein de ses activités multiculturelles, le GEM l'Eclaircie offre aux bénévoles le souhaitant, la possibilité d'animer un atelier.

Les membres du GEM l'Eclaircie désirant apprendre à **recruter et mobiliser des bénévoles**, peuvent suivre la formation gratuite proposée aux associations par le Fond de Développement à la Vie Associative (FDVA) en lien avec la DRAJES Île de France, à Nanterre, le samedi 21/05/22, de 9h30 à 15h30.

Objectifs de cette formation :

- ✓ Comprendre l'engagement associatif et ses spécificités
- ✓ Identifier les leviers pour dynamiser la vie de son association, à travers :
  - Les étapes de mobilisation
  - Le parcours du bénévole

Sont intéressés par la formation : Claire Szmiedt, Fabien Degoul et Florence Rettab

## 5 - Actualité au GEM l'Eclaircie (depuis le dernier Conseil du GEM du 11/03/22) –

- 1er sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Olivier Fouché, Administrateur, Grégory Fraysse, Administrateur, Thierry Lacour, Patrice Lefebvre et Radimiro Martinez se sont exprimés en visioconférence jeudi 17/03/22 :

### **Le spectre de l' « ubérisation » et la précarisation des droits des "travailleurs"**

Ce phénomène, communément appelé l'"ubérisation" consiste en la mise en relation, par des plates-formes numériques, de clients avec des travailleurs qui nourrissent ces plates-formes de leur force de travail : chauffeurs privés, livreurs de repas à vélo...

Cette "économie de plates-formes" a souvent recours à des autoentrepreneurs : des travailleurs qui ne sont pas salariés, n'ont donc pas de contrat de travail, ni d'assurance-chômage, ni de congés payés, ni de congés maladie, ni de salaire minimum et pas de syndicats. Ils cotisent pour une retraite au rabais et n'ont aucune sécurité de l'emploi.

Les travailleurs « ubérisés » sont « les prolétaires du XXIème siècle (faisant voler en éclats tous les acquis sociaux obtenus depuis près de deux siècles)", d'après Karim Amellal.

Cet écrivain et enseignant à Sciences Po reproche à Uber, Deliveroo... d'exploiter les failles réglementaires et appelle à une régulation de l'Etat afin de mieux protéger les "travailleurs".

- 2ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Olivier Fouché, Administrateur, Thierry Lacour, Laurent Nicolas et Guy Roberval se sont exprimés en visioconférence mardi 22/03/22 :

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, premier fournisseur de gaz à l'Europe, a fait flamber les prix de l'énergie et contraint les Vingt-Sept à chercher à diversifier dans l'urgence leurs sources d'approvisionnements pour réduire leur dépendance envers Moscou.

### **L'Union Européenne s'organise pour mutualiser ses achats de gaz, afin d'amortir la crise énergétique.**

Si la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce ou la Belgique plaident pour une régulation des prix au niveau européen en plafonnant les prix ou en découplant le prix de l'électricité de celui du gaz, d'autres pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark y sont réticents, craignant notamment qu'une forme déguisée de subvention des énergies fossiles ne décourage les investissements dans les énergies renouvelables (à l'origine du retour au charbon, donc du nécessaire recours au nucléaire civil).



- 3ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Olivier Fouché, Administrateur, Thierry Lacour et Guy Roberval se sont exprimés en visioconférence jeudi 24/03/22 :

L'invasion illégale de la Russie en Ukraine n'est pas une lutte entre deux ennemis historiques réglant un vieux conflit post-impérial ; il s'agit en réalité d'une bataille pour l'âme et les valeurs fondamentales de l'Europe, la démocratie et la liberté, qui a réveillé l'Union Européenne et sa stratégie de défense. La réponse des Vingt-Sept est structurante pour l'avenir, notre continent, l'Occident et le monde entier.

## 6 – Assemblée générale 2022 du GEM l'Eclaircie –

La prochaine **Assemblée générale** du GEM se tiendra finalement **vendredi 06/05/22 à 14h30** (à la place du 13 avril) et sera suivie à 15h45, de l'élection du **nouveau Bureau** au sein du **Conseil d'Administration**, nouvellement élu (15 administrateurs maximum, sur les 16 candidatures), d'un **pot de l'amitié** et des **anniversaires** de Florence Rettab et Claire Parenti, fêtés à 16h30.

Sont candidats au Conseil d'Administration :

Jean-Philippe Allix-Cointe, Patrick Chéron, Laure Conio, Fabien Degoul, Olivier Fouché, Grégory Fraysse, Thierry Lacour, Radimiro Martinez, Pierre Missoud, Youssef Mouchit, Doris Patou, Florence Rettab, Sylvie Rousseau, Lionel Sécher, Claire Szmiedt et Patrice Tienot

## 7 - Agenda –

- **Inauguration du gymnase du Parc**, samedi 26/03/22, à 10h (programme sportif jusqu'à 18h30) sur invitation de la Vie associative de Fontenay-aux-Roses : Armelle Krug, Claire Szmiedt, Véronique Soullier et Youssef Mouchit participeront et représenteront le GEM l'Eclaircie
- La Ville de Fontenay-aux-Roses organise une **fête sur le thème de l'Aventure**, les samedi 25 et dimanche 26/06/22 prochains et invite les associations à s'impliquer dans cet événement populaire et festif.

Le GEM l'Eclaircie souhaite participer, notamment au tremplin musical (nous devons retourner la fiche, avant le 15/04/22, après avoir consulté Marek, jeudi 31/03/22), qui offre aux structures culturelles et aux associations de la ville l'occasion de monter sur scène devant un public pour retranscrire le travail effectué durant l'année.

La ville met à disposition, à cette fin :

- ✓ Le théâtre de verdure qui servira de scène principale
- ✓ Le matériel nécessaire de sonorisation, une régie et une équipe technique
- ✓ Une loge pour se changer et se préparer avant de monter sur scène



- Prochaines **visioconférences** animées par Marie-Véronique : mardi 29/03/22 et jeudi 31/03/22, à 15h15
  
- Prochain **Conseil du GEM** animé par Marie-Véronique : vendredi 01/04/22, à 14h30  
Suivi de la **Sortie photos** à Fontenay-aux-Roses, à laquelle se sont inscrits : Claire Szmiedt, Doris Patou, Fabien Degoul, Florence Rettab, Florence Soutoul, Karim Fekkar, Laurent Nicolas et Lionel Sécher, programmée vendredi 01/04/22, à 15h30  
(pour une projection sur grand écran au GEM, vendredi 15/04/22, à 15h30)
  
- Réunion « **vacances 2022** » vendredi 22/04/22, à 14h30 (suivie du débat animé par Marie-Véronique à 15h30 : « *y a-t-il une vie après la mort ?* », à l'initiative de Jean-Claude, Karim, Olivier et Thierry)
  
- Nouveau **débat** programmé vendredi 03/06/22, à 15h30  
portant sur « *Assumer son handicap et faire respecter par les autres son droit au non-travail -pour certains-, et son droit au travail -pour d'autres-* », à l'initiative de Céline Ngo Van et Radimiro Martinez

Fait le 28/03/22, à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale